



Avec le soutien de / Amb la col·laboració de:



Agència Catalana
de Cooperació
al Desenvolupament



Generalitat
de Catalunya



Projet de « Régionalisation à partir d'une approche intersectionnelle de la mise en œuvre de la résolution de l'ONU sur la promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable » (ACCD-RIPESS) 2025.

Note conceptuelle

Séminaire d'information et de formation des femmes et des jeunes sur l'ESS dans une perspective intersectorielle

Au Maroc du 28 au 29 Novembre 2025

**École supérieure de Technologie Goulimine
Région Oued Noun Maroc**

Novembre 2025

I. Contexte et justification :

La contribution de l'économie sociale et solidaire, un secteur qui repose sur des valeurs de solidarité, d'égalité, de coopération et de respect de l'environnement et qui regroupe des structures telles que les coopératives, les mutuelles, les fondations, les entreprises sociales, les associations gestionnaires et certaines structures de l'économie informelle, à la promotion des économies nationales et à l'économie internationale est indéniable.

En vue de permettre aux acteurs de l'ESS de jouer pleinement leur rôle dans la création des richesses et des biens dans une approche inclusive de développement durable, les sociétés civiles (nationales et internationales) se sont organisées pour mieux structurer ce secteur et mobiliser toutes les parties prenantes (les Etats, les collectivités territoriales, les organisations d'intégration et de coopération régionales et internationales africaines ainsi que l'ONU et ses organismes spécialisés).

C'est dans cette optique, que les réseaux nationaux africains, dans leur élan de coopération et solidarité pour une économie inclusive et durable ont mis en place le Réseau Africain de l'économie Sociale et Solidaire (RAESS) depuis 2010 afin de contribuer significativement au développement socio-économique des différents pays, en luttant contre la pauvreté, l'exclusion sociale et le chômage tout en promouvant l'égalité des sexes, l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et la sauvegarde de l'environnement.

Pour créer et maintenir cet élan d'espoir pour les acteurs économiques souvent injustement exclus des sphères de décision, le RAESS a opté pour un travail soutenu à tous les niveaux (local, national et intercontinental). En effet, le RAESS mobilise, appuie les efforts des organisations et entreprises ESS au sein des communautés, des collectivités territoriales, des pays, tout en s'insérant dans les réseaux intercontinentaux dont le RIPESS dont il est membre fondateur et un animateur dynamique de la coordination. Membre dynamique au niveau continental, le RAESS a participé et participe à toutes les actions de plaidoyer pour la reconnaissance de l'ESS par les organismes internationaux tels que l'ONU, l'OIT etc.

Cette dynamique de co-construction de politiques publiques et d'élaboration collective de textes de lois définissant le cadre juridique, institutionnel et le fonctionnement de l'ESS est prolifique.

En effet, on observe :

- **En Afrique**, l'élaboration des politiques et des lois-cadres ESS, à titre illustratif, on peut citer :
 - **Pour le Mali** : la politique nationale de l'économie sociale et solidaire du Mali de 2014 et le processus en cours d'élaboration d'une loi ESS
 - **Pour le Cap-Vert** : Loi n° 122/VIII/2016 du 24 mars 2016
 - **Pour le Cameroun** : Loi N°2019 du 25 avril 2019 loi-cadre régissant l'économie sociale au Cameroun
 - **Pour Djibouti** : Loi N°044/AN/198^{ème} L de 2020 relative à l'Economie Sociale et Solidaire
 - **Pour la Tunisie** : Loi N°2020-30 du 30 juin 2020, relative à l'économie sociale et solidaire
 - **Pour Sénégal** : la loi portant loi d'orientation relative à l'Economie sociale et solidaire 2021
 - **Maroc** : la loi-cadre de l'Economie Sociale et solidaire (toujours à l'état projet).

- Au niveau international, on note, dans le cadre du « projet ACCD » en cours d'exécution, on retient la *Résolution de l'ONU* adoptée le 18 avril 2023: [A/RES/77/281](#) « **La promotion de l'Economie sociale et solidaire (ESS) au service du développement durable** » qui est un instrument très important pour le développement de l'ESS en tant que solution de transformation socioéconomique favorisant les acteurs les plus faibles mais aussi les plus nombreux dans tous les pays du monde. Elle est, aussi, à même d'aider l'humanité à progresser vers un développement véritablement durable qui ne laisse personne de côté, le cri de ralliement de *Transformer notre monde à l'horizon 2030*.

L'ONU a réitéré son engagement dans la résolution de suivi A/RES79/213 de décembre 2024 en reconnaissant de façon explicite la contribution de l'économie sociale et solidaire (ESS) aux multiples dimensions du développement durable et encourage ainsi un éventail de politiques aux niveaux local, national, régional et mondial, notamment pour relever les défis financiers auxquels sont confrontées les entités de l'ESS et pour développer et accroître leur contribution au développement durable

Dans sa dynamique de promotion internationale de l'ESS, que le RIPESS a obtenu un financement de la Coopération Catalane ACCD pour mettre en œuvre le projet de « **Régionalisation à partir d'une approche intersectionnelle de la mise en œuvre de la résolution de l'ONU sur la promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable** » (ACCD-RIPESS) 2025.

Le RAESS, membre africain du RIPESS avec la même vision stratégique est chargé de la mise en œuvre du volet concernant Afrique dans avec des organisations membres principalement au Maroc et au Cameroun sous la coordination de son secrétariat permanent basé au Mali.

Le RAESS a retenu l'approche atelier dans le sens de séminaire d'appropriation de la Résolution ESS A/RES/77/281 de l'ONU ciblant des acteurs professionnels, **en l'occurrence des femmes et des jeunes des organisations d'économie sociale et solidaire**, et institutionnels pour une meilleure implémentation de cet instrument à travers une **perspective intersectorielle** prenant en charge les préoccupations et besoins réels et spécifiques dans les politiques et stratégies publiques de développement économique et sociale.

C'est dans cet esprit qu'à la faveur de ce séminaire, les participants seront aussi informés de **la Stratégie décennale de l'ESS et son plan d'action adoptés par l'Union Africaine (UA) ainsi que la Résolution de l'OIT sur le Travail décent et l'ESS** pour les préparer à d'autres activités relatives à l'ensembles des résolutions favorables à l'ESS qui seront réalisées dans le cadre du projet.

Les présents termes de référence fixent les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie le profil des participants à impliquer et renforcer pour renforcer les actions de plaidoyer politique en faveur d'une meilleure prise en compte de leurs préoccupations et besoins dans le long terme à travers le développement de l'ESS ; la période, le lieu et les moyens de mise en œuvre de l'atelier.

II. Objectifs du séminaire :

2.1 Objectif général :

Partager et expliquer la Résolution A/RES/77/281 et de la théorie de changement du projet en vue de renforcer les capacités de plaidoyer politique du RAESS et des organisations alliées en faveur d'une meilleure prise en compte de leurs préoccupations et

besoins dans le long terme à travers le développement de l'ESS dans une perspective intersectorielle.

2.2 Objectifs spécifiques :

- 1) Présenter la Résolutions A/RES/77/281 de l'ONU sur l'ESS pour l'appropriation de son esprit, de ses objectifs, des stratégies de sa mise en œuvre et des avenues de partenariat possibles avec les organismes de développement régional et international qu'elle indique expressément ;
- 2) Informer sur la Stratégie décennale de l'UA et son plan d'action et la Résolution de l'OIT sur le travail décent et l'ESS pour initier des dynamiques de dialogue et de partenariat ;
- 3) Proposer les grands axes d'un plan de dialogue, concertation et plaidoyer pour la mise en œuvre et le suivi de la stratégie décennale de l'UA
- 4) Encourager la constitution d'un groupe de plaidoyer avec des acteurs des organisations ayant participé au séminaire, sous la coordination du RAESS.
- 5) Produire un rapport du séminaire.

III. Résultats attendus :

- 1) Les acteurs et les structures institutionnelles s'approprient la Résolutions A/RES/77/281 de l'ONU sur l'ESS et sont préparés à son implémentation efficace et efficiente dans une perspective intersectorielle pour le développement de l'ESS au niveau national et régional;
- 2) Les acteurs et les structures institutionnelles sont mieux informés sur la Stratégie décennale de l'UA et son plan d'action ainsi que la Résolution de l'OIT sur le travail décent et l'ESS pour initier des dynamiques de dialogue et de partenariat ;
- 3) Les grands axes d'un plan de dialogue, concertation et plaidoyer pour la mise en œuvre et le suivi de la Résolution A/RES/77/281 de l'ONU sur l'ESS, de la stratégie décennale de l'UA et de la Résolution de l'OIT sont proposés ;
- 4) Un groupe de plaidoyer avec les acteurs des organisations ayant participé au séminaire est lancé sous la coordination du RAESS.
- 5) Le rapport du séminaire sera disponible.

IV. Méthodologie :

Des structures institutionnelles et techniques et d'autres partenaires dans le domaine de l'ESS au Maroc seront invités à l'ouverture du séminaire.

Le séminaire sera réalisé en format présentiel pour les participants du Maroc et en virtuel pour participants, intervenants du RAESS et autres partenaires dans les autres pays.

L'animation du séminaire se fera selon une approche flexible selon un agenda de deux (2) jours structuré ainsi qui suit :

- Déploiement des supports de visibilité et de communication/promotion des partenaires du projet, du RIPESS et du RAESS ;
- accueil et installation invités et des participants ;
- intervention introductif du facilitateur ;
- présentation et adoption des objectifs et de l'agenda de l'atelier ;
- adoption de la convention de fonctionnement de l'atelier ;
- exposés des résolutions et de la stratégie décennale de l'ESS de l'UA et son plan d'action sous forme de modules dans une dynamique d'articulation des avantages avec les résolutions de l'ONU et de l'OIT ;
- interactions entre les intervenants et les participants pour les clarifications, la compréhension, les enjeux et les mécanismes efficaces et efficients d'implémentation et de suivi des instruments exposés ;

- travaux de groupes des participants pour mieux faire ressortir les préoccupations besoins et solutions y afférentes ;
- restitution et adoption des productions des groupes en plénière ;
- travaux de groupes sur les grands axes du plan d'action et du groupe de plaidoyer ;
- restitution et adoption des productions des groupes en plénière ;
- Production d'un rapport du séminaire avec des annexes (Liste de participant, images et vidéos...).

V. Profil des participants :

1. Acteurs professionnels des organisations de l'ESS (entreprises d'ESS, associations, coopératives et ONG).
 - a. Maroc : 30
 - b. Autres pays : 20 (en virtuel)
2. Structures institutionnels et techniques sectorielles: 5.
3. Organismes de coopération et de solidarité : Agence Catalane de Coopération et de Développement (ACCD) au Maroc et autres travaillant dans le domaine de l'ESS
4. Intervenants : Membres du CA du RAESS et un (1) facilitateur marocain.

VI. Date et lieu :

Le Séminaire se tiendra du 28 au 29 novembre

École supérieure de Technologie Goulimine, Région Oued Noun, Maroc

VII. Agenda :DRAFT du Programme du Séminaire

Thème : Régionalisation à partir d'une approche intersectionnelle de la mise en œuvre de la Résolution des Nations Unies sur la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire au service du Développement Durable

Format : Présentiel (Maroc) et virtuel (RAESS et partenaires internationaux)

Jour 1 – Appropriation des résolutions et cadrage stratégique

Horaire	Activité	Méthode / Responsable
08h30 – 09h00	Accueil et installation des participants	Comité d'organisation – EMESSE
09h00 – 09h30	Cérémonie d'ouverture • Mot du Président du RAESS • Mot de la structure hôte • Mot de l'EMESSE - Mot de l'ACCD (à confirmer) - Autres partenaires	Séance plénière
09h30 – 09h45	Photo de famille – Pause café	—
09h45 – 10h00	Introduction du facilitateur : présentation des objectifs, de l'agenda et adoption de la convention de fonctionnement	Facilitateur marocain
10h00 – 10h45	Présentation du RAESS , du RIPESS et du projet ACCD-RIPESS 2025 : contexte, enjeux et approche intersectionnelle	Facilitateur / CA du RAESS
10h45 – 12h00	Exposé 1 : Résolution de l' OIT sur le travail décent et l'ESS Exposé 2 : Résolution A/RES/77/281 de l'ONU – Promouvoir l'ESS au service du développement durable	Expert RAESS / Personne ressource
12h00 – 13h00	Débat interactif et échanges de clarification	Plénière
13h00 – 14h30	Pause déjeuner	—
14h30 – 15h45	Exposé 3 : Stratégie décennale de l' Union Africaine sur l'ESS et son plan d'action Exposé 4 : Mécanisme de financement ESS	Facilitateur / Expert RAESS
15h45 – 16h15	Pause Jus et autres Occasion d'échanges informelles	
16h45 – 17h30	Discussion ouverte : articulation entre les instruments (ONU, OIT, UA) et opportunités d'action concertée	Plénière interactive
17h30 – 18h30	Travaux de groupes : identification des besoins, défis et solutions pour une meilleure appropriation des résolutions	Animation participative / Facilitateur
18h30 – 19h00	Restitution synthétique des groupes et conclusions de la journée	Rapporteurs / Facilitateur

Horaire	Activité	Méthode / Responsable
19h00	Clôture du Jour 1 – Informations logistiques	EMESSE / RAESS

Jour 2 – Élaboration du plan d'action et renforcement du plaidoyer

Horaire	Activité	Méthode / Responsable
09h00 – 09h15	Retour pédagogique sur les points clés du Jour 1	Facilitateur
09h15 – 10h30	Restitution détaillée des groupes, échanges et validation	Rapporteurs / Plénière
10h30 – 11h30	Travaux de groupes : élaboration des grands axes du plan d'action et du groupe de plaidoyer	Facilitateur / Personnes ressources
11h30 – 12h30	Restitution et adoption du plan d'action et de la structure du groupe de plaidoyer	Séance plénière
12h30 – 14h00	Pause déjeuner	—
14h00 – 15h30	Formulation collective des recommandations et des prochaines étapes	Facilitateur / Participants
15h30 – 16h00	Présentation en plénière des recommandations finales	Rapporteur / Facilitateur
16h00 – 16h30	Cérémonie de clôture officielle • Mot du facilitateur • Intervention du Président du RAESS • Remerciements aux partenaires (ACCD) EMESSE, etc.)	Séance plénière
16h30 – 17h00	Pause café – Remise des attestations et échanges libres	Comité d'organisation
17h00	Fin du séminaire	—

Résultats attendus

- Appropriation renforcée des **résolutions de l'ONU, de l'OIT et de la stratégie décennale de l'UA** sur l'ESS.4
- Élaboration d'un **plan d'action national et régional** pour le plaidoyer en faveur de l'ESS.
- Mise en place d'un **groupe de plaidoyer** coordonné par le RAESS.
- Production d'un **rapport final** comprenant les recommandations, la liste des participants, et les annexes (photos, vidéos, supports).